



## PROCOLE D'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE EXTRAORDINAIRE

**JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021**

L'Assemblée bourgeoisiale extraordinaire se déroule dans la salle de gymnastique communale.

### **1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale**

M. Danny Defago, président, ouvre la séance à 19h05. Il salue les personnes présentes, leur souhaite la bienvenue et rappelle l'enjeu important de cette Assemblée bourgeoisiale extraordinaire.

Il informe également des mesures sanitaires mises en place pour la présente assemblée et pour la soirée citoyenne qui suivra, en relevant les difficultés rencontrées pour obtenir des informations fiables sur les mesures à respecter selon le type de manifestations, leur public et leur ampleur.

Il passe la parole à M. Sébastien Menoud, vice-président, qui présente l'

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale
2. Présentation du projet « Appartements à encadrement médico-social et centre médical »
3. Financement du projet par la Bourgeoisie
4. Divers
5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

### **2. Présentation du projet « Appartements à encadrement médico-social et centre médical »**

S. Menoud rappelle ce que sont les appartements à encadrement médico-social et quels avantages et prestations offrent ces structures. Il présente et commente les photographies des différentes pièces d'un appartement, prises lors de la visite de l'EMS Riond-Vert, à Vouvry, le 28.08.2020.

Il passe ensuite la parole à M. Pascal Fournier du Bureau d'architectes Fournier Maccagnan pour la présentation architecturale du projet.

S. Menoud remercie M. Fournier.

### **3. Financement du projet par la Bourgeoisie**

S. Menoud rappelle la situation financière de la Bourgeoisie au 31 décembre 2020

|  |     |             |
|--|-----|-------------|
| Actifs :   | CHF | 1'195'000.- |
| Disponibilités :                                     | CHF | 1'082'000.- |
| Fonds propres à disposition pour un investissement : | CHF | 1'000'000.- |

et détaille les coûts de l'investissement

|   |            |                    |
|---|------------|--------------------|
| Construction :  | CHF        | 3'700'000.-        |
| Terrain :   | CHF        | 200'000.-          |
| Participation locaux techniques :                                 | CHF        | <u>100'000.-</u>   |
| Total :   | CHF        | 4'000'000.-        |
| Ajout d'une marge de 5%<br>sur proposition du Conseil municipal : | CHF        | <u>200'000.-</u>   |
| <b>soit un investissement total de :</b>                          | <b>CHF</b> | <b>4'200'000.-</b> |

Un plan financier basé sur une estimation très prudente est présenté et fait ressortir un bénéfice annuel d'environ CHF 60'000.-.

En tenant compte d'un apport de fonds propres de CHF 1'000'000.-, **le montant de l'emprunt sera de l'ordre de CHF 3'200'000.-.**

S. Menoud présente ensuite les arguments en faveur du projet en précisant que ledit projet est soutenu unanimement par le Conseil municipal.

Puis il invite Mme Geneviève Délèze, directrice du home St-Sylve à présenter les complémentarités et synergies entre les services du home, du CMS et des appartements protégés.

Après avoir remercié Mme Délèze, S. Menoud donne la parole à l'assemblée.

Questions de Eliane Travelletti : Surface des appartements ? / Une étude a-t-elle été menée concernant les besoins ? / Si on privilégie l'accès aux Bourgeois, y aura-t-il suffisamment d'appartements ? / Qu'est-il prévu en termes de transition énergétique ?

Réponses : Surface des appartements : 50 à 55 m2 / Capacité maximale du projet utilisée : 9 appartements / Chauffage à bois dimensionné pour couvrir d'autres infrastructures communales.

Question de Georges Nendaz : Quelle structure juridique pour ce projet ? Est-ce que ce sera une PPE ?

Réponse : En principe oui.

Question de Franca Carmagnola : Quelle synergie avec le CMS ? Celui-ci sera-t-il mis de côté ?

Réponse : Pas de concurrence entre le CMS et les interventions que le home pourrait apporter, celui-ci traitant les urgences que le CMS ne pourraient assumer et amenant d'autres prestations, comme des animations. Cela doit être complémentaire.

Question de Emilie Pitteloud : Y aura-t-il réellement une demande pour ce type de logements ?

Réponse de Mme Délèze : Oui. Ouverture plus large qu'au niveau des habitants de la Commune.

Complément de D. Defago : Dans la réflexion, selon les informations du Canton, il était important de ne pas uniquement avoir un projet architectural, mais un projet qui propose des prestations et des services disponibles à proximité.

Question de Chantal Pannatier : Les besoins spécifiques sont-ils compris dans le prix de location évoqué auparavant ?

Réponse : Non, il ne s'agit que du prix de la location, mais les coûts des besoins spécifiques sont, en grande partie, pris en charge par la caisse maladie.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, S. Menoud demande aux Bourgeoises et Bourgeois de se prononcer sur la question suivante :

*Acceptez-vous de financer l'acquisition de 9 appartements à encadrement médico-social et de 2 niveaux de surfaces commerciales, conformément au projet qui vient de vous être présenté pour un montant de CHF 4'200'000.- ?*

en remplissant le bulletin de vote qui leur est distribué.

Après dépouillement des bulletins, il communique le résultat du scrutin :

**Décision de l'Assemblée bourgeoisiale :**

Sur un total de 68 votants, par 58 bulletins OUI, 8 bulletins NON, 2 bulletins blancs, l'Assemblée accepte de financer l'acquisition de 9 appartements à encadrement médico-social et de 2 niveaux de surfaces commerciales pour un montant de CHF 4'200'000.-.

**4. Divers**

Pas de divers

**5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance**

S. Menoud donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée bourgeoisiale. Enfin, il soumet ledit procès-verbal au vote de l'Assemblée.

**Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale extraordinaire du 16 septembre 2021 est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.**

S. Menoud clôt l'Assemblée à 20h55, après avoir remercié les participantes et participants.

Vex, le 16 septembre 2021/nit

Le vice-président  
Sébastien Menoud

La secrétaire  
Nicole Trincherio